

Vol. 27 no. 8 - 11 décembre 2019

# Le Champlain

du Syndicat de Champlain (CSQ)

## Lab-École : chronique d'un « tablettage » annoncé

L'édito du Président



Le *Journal de Montréal* nous apprenait, la semaine dernière, que la facture de 6 des 7 projets du Lab-École était passée de 55,6 à 105,9 millions de dollars ! On peut s'interroger, quand on sait que la moitié des écoles primaires et secondaires du Québec ont une cote de vétusté D ou E, c'est-à-dire en « mauvais » ou en très « mauvais » état.

Il y a deux ans, dans le cadre de la table ronde organisée par le Syndicat de Champlain avec les trois membres fondateurs du Lab-École, j'avais émis des craintes à l'effet que des sommes importantes étaient investies dans quelques projets mais qu'au moment où il faudrait étendre le financement à l'ensemble des écoles, l'argent ne suivrait plus. « C'est pas comme ça que ça va se passer. », me répondait alors Ricardo Larrivée.

À qui la faute d'une telle explosion des coûts ? À Québec, on se renvoie la balle. Le ministre Roberge s'est empressé

d'accuser le précédent gouvernement, déplorant que les libéraux aient tenté « de vendre la construction d'une maison pour le prix d'un cabanon ». Alors que pour le chef intérimaire du parti libéral, Pierre Arcand, le projet était bien géré. C'est l'imposition aux projets, par la CAQ, de classes de maternelles 4 ans qui a changé la donne.

Pendant ce temps, les fondateurs défendent les projets du Lab-École en faisant valoir, notamment, leur innovation sur le plan architectural. Ils ont « cassé le moule », disent-ils. Je dirais plutôt la tirelire ! Penser les écoles différemment et les rendre plus attrayantes, certes, mais au détriment de l'ensemble de celles qui existent déjà ? Parce que soyons francs, les très nombreuses écoles qui doivent être rénovées et celles qui seront construites prochainement auront-elles droit à ces mêmes généreux budgets ?

Dans *La Presse* du 29 novembre dernier, Pierre Lavoie, aussi membre

fondateur du Lab-École, lançait : « On est des influenceurs et on s'implique. Est-ce que tu t'impliques en éducation ? Non. Ferme ta boîte. » C'est un peu faible comme argument. Un peu arrogant aussi, pour toutes celles et ceux qui ne voient pas l'ombre du commencement de la rénovation ou de la construction de leur école alors que les besoins sont tout aussi criants que pour les projets choisis par le Lab-École.

Nous nous battons déjà contre l'éducation à deux vitesses au Québec, il ne faudrait pas que ça s'applique aussi aux bâtiments !

Éric Gingras

Au moment de mettre sous presse ce numéro du journal, nous n'avions pas encore les détails du dépôt patronal dans le cadre de la négociation nationale 2020, lequel est attendu ce jeudi 12 décembre. Suivez-nous et surveillez nos publications : nous vous tiendrons rapidement informés !





## Relis don

Une amie me répète régulièrement que toute activité pédagogique gagnante commence par l'expression « clés en main ». Avec toutes les tâches qui s'accumulent, c'est parfois très pratique! Je vous propose donc une superbe activité « clés en main » qui met l'emphase sur la transmission de valeurs comme la solidarité, l'entraide et le souci de l'environnement.

L'activité proposée peut se dérouler à tout moment, mais quelle belle période que le temps des fêtes pour commencer à en discuter!

L'idée est fort simple. Les élèves, préalablement sensibilisés, doivent apporter à l'école un livre qu'ils veulent offrir. Par la suite, un échange permet aux jeunes de repartir avec le livre de leur choix pour la modeste somme de 2\$. L'argent amassé est ensuite remis à Opération Enfant Soleil. Cette activité qui donne une deuxième vie aux livres et qui apporte de l'espoir aux enfants malades vient avec une trousse complète d'activités en lecture, en écriture, en arts plastiques ainsi que pour les exposés oraux. Elle contient également les affiches, les signets et toutes les communications pour les parents et les conseils d'établissements. Je sais, vous vous dites que c'est un geste simple et à la fois d'une grande portée! Je suis bien d'accord avec vous.

Pour vous inscrire, vous n'avez qu'à contacter madame Gabrielle Lapierre au [glapierre@operationenfantsoleil.ca](mailto:glapierre@operationenfantsoleil.ca).

Notez aussi que plus de 1 900\$ en prix de participation seront tirés parmi les écoles inscrites. Vous hésitez? Rendez-vous sur leur site à [www.operationenfantsoleil.ca/nos-campagnes/relis-don/](http://www.operationenfantsoleil.ca/nos-campagnes/relis-don/) et regardez les vidéos des écoles participantes. Vous serez convaincus!

**Sandra Boudreau**  
Coordonnatrice

# Tournée du Fonds de solidarité FTQ

La tournée d'information de la campagne REER du Fonds de solidarité FTQ s'arrêtera dans vos milieux dès janvier.

Il faut savoir que l'émission d'actions du Fonds est plafonnée. Au-delà d'une certaine limite, il n'est plus possible d'acheter de forfaitaire. Or nous avons atteint cette limite à la mi-décembre, cette année.

Alors pourquoi faire une tournée? Parce que chaque année, le plafond est atteint de plus en plus tôt, résultat de la popularité du Fonds de solidarité depuis 35 ans maintenant. Pour pallier cet inconvénient, les représentants locaux (RL) se déplacent pour celles et ceux qui aimeraient cotiser par retenues sur le salaire. Ils assurent également un service de proximité et répondent aux questions des membres et des futurs membres. Les RL sont des militantes et des militants qui font un travail bénévole parce qu'eux-mêmes ainsi que leur syndicat adhèrent aux valeurs du Fonds.

Pour celles et ceux qui cotisent à leur REER du Fonds par retenues sur le salaire (RSS) ou encore par prélèvements bancaires, sachez que le plafond ne s'applique pas à votre situation et que vous n'avez pas à vous inquiéter.

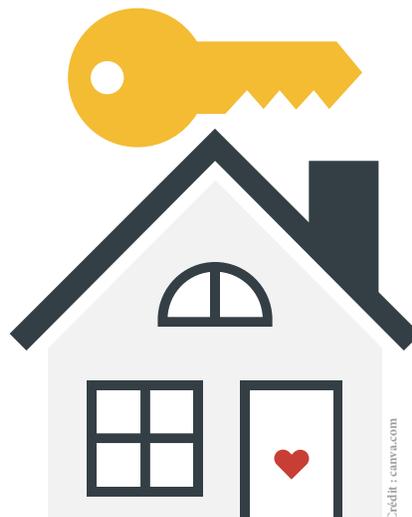
Pour connaître la date de passage de la tournée dans votre établissement et avoir plus d'informations sur le Fonds, consultez le calendrier disponible à [syndicatchamplain.com](http://syndicatchamplain.com). Les dates sont aussi publiées dans les *Infos* et *La Navette*.



### Le Fonds en bref

- Le Fonds de solidarité FTQ a affiché un rendement de 7,8% et des profits record de plus de 1,1 milliard de dollars pour l'année financière 2018-2019.
- Le Fonds donne droit à un crédit d'impôt de 30%.
- Valeur de l'action à 43,90\$ (une augmentation de 3,17\$ par rapport à celle en vigueur depuis janvier 2019.)

## Soirée d'information sur l'accès à la propriété



En collaboration avec Desjardins Caisse de l'Éducation, le comité des jeunes du Syndicat de Champlain vous invite à une soirée d'information sur l'accès à la propriété. Un représentant de la Société canadienne d'hypothèque et de logement (SCHL) animera la rencontre.

Quand? Le lundi 3 février 2020, de 16 h 30 à 18 h

Où? Au bureau du Syndicat, à Saint-Hubert

Le nombre de places est limité! Inscription obligatoire, avant le 27 janvier 2020, à [syndicatchamplain.com](http://syndicatchamplain.com), dans l'onglet « Inscriptions ».

# Histoires de Noël

Le billet de Mireille



Lors d'un party regroupant le personnel de soutien, organisé pour souligner les Fêtes, les conversations vont bon train! Les gens arrivent, on leur offre un verre de punch et en échange, ils ne doivent pas parler travail... Un défi de taille!

Moi, Rodolphe, je me promène incognito et j'écoute attentivement les conversations des différents groupes. J'ai des pouvoirs magiques : je peux me faire très petit pour observer les gens. Et j'adore ça!

La promesse d'oublier l'école, le centre, les ateliers n'aura finalement duré que le temps de boire le punch! Puis, lentement mais sûrement, chacun des petits groupes a commencé à discuter moins fort, pour que les autres n'entendent pas qu'ils jasant d'ouvrage! Je ne sais pas pour vous, mais moi, je trouve ça bizarre lorsque le ton baisse au lieu de monter dans un party!

Je ris bien en vous le racontant, mais ce que j'ai entendu lors de cette soirée n'était pas drôle du tout.

Dans le premier groupe que j'ai surpris à jaser de job, il y avait une secrétaire qui racontait sa tâche : « En veux-tu des piles? Passe par mon bureau! Une pile pour les absences des enfants, une autre pour celles du personnel, une pile

pour l'entrée de données, une pile pour les inscriptions, une trousse de premiers soins pour soigner les bobos, un casier de clés pour celles qui ont été oubliées, volées, perdues, retrouvées. Une chaise pour l'élève qui ne se sent pas bien ou qu'on a dû sortir d'une classe quand ma direction est absente, un téléphone pour appeler les parents. Veux-tu que je continue? On va en avoir pour la soirée! C'est fou ce que je suis fatiguée. J'ai l'impression de toujours courir... »

Quin, on n'a plus les discussions de party qu'on avait... Je poursuis mon chemin, vers un autre groupe, au fond de la salle. « Moi, je travaille à la commission scolaire. T'sé, le secteur administratif? Là où tous les gouvernements successifs pensent que les gens sont assis à ne rien faire. Et pourtant, je peux vous dire que les exigences pour chacun des postes sont de plus en plus pointues. Et la formation reste peu accessible et les places sont limitées. Les nouvelles orientations de la commission scolaire amènent des réorganisations de services et les premiers concernés n'ont pas toujours les informations nécessaires. De la frustration que tu dis? J'haïs ça ne pas être capable de répondre ou d'appliquer adéquatement les nouvelles exigences de l'employeur. J'ai tellement



l'impression qu'on ne me respecte pas... »

« Moi, je suis un ouvrier spécialisé. À chaque négo, on doit se battre pour conserver la prime d'attraction. Comment ça se fait? Les postes sont difficiles à combler, le salaire n'est pas compétitif. Il y a de grosses sommes d'argent envoyées dans les écoles, mais faute de candidatures, les postes sont donnés en sous-traitance. Parle-moi pas de valorisation! Y'en a pu. Pis j'te jure, fais pas une erreur, parce que la mesure disciplinaire va arriver avant que t'aies fini ton quart de travail! J'ai tellement l'impression qu'on ne me respecte pas... »

Ho! Ho! Ho! que ce n'est pas fini! Pour la suite des histoires de Noël, rendez-vous à [syndicatchamplain.com](http://syndicatchamplain.com)

**Mireille Proulx**  
Coordonnatrice

Concours



## En tout confort

Visitez [lapersonnelle.com/concours](http://lapersonnelle.com/concours)  
pour découvrir les détails du concours 2019!

Obtenez une soumission

1 888 476-8737

[lapersonnelle.com/concours](http://lapersonnelle.com/concours)

La Personnelle désigne La Personnelle, assurances générales inc.



Assureur choisi par la CSQ



**laPersonnelle**  
Tarifs de groupe. Service unique.

# Le long chemin de l'équité

Bien que nous soyons au XXI<sup>e</sup> siècle, il y a des choses qui ne changent pas, sinon très tranquillement. L'équité salariale est de ce nombre.

Bien que l'écart ait diminué entre 1997 et 2018, il n'en demeure pas moins que les personnes travaillant dans des emplois à prédominance féminine gagnent toujours moins que celles occupant des emplois à prédominance masculine. On parle ici d'un écart de 10,2%. Sur un salaire annuel de 40 000 \$, c'est plus de 4 000 \$ de moins.

L'équité salariale correspond au droit d'obtenir un salaire égal pour un travail équivalent. À l'aube de 2020, ça paraît évident... et pourtant!

## La petite histoire

Il y a près de 45 ans, le Québec reconnaissait le principe de l'équité salariale et l'ajoutait dans la *Charte des droits et libertés de la personne*. À l'époque, il semble qu'il ait été plus facile de reconnaître le principe que de mettre en place un mécanisme adéquat pour réellement y arriver.

Devant ce fait, la Coalition québécoise en faveur de l'équité salariale voit le jour en 1989. La CSQ et d'autres organisations syndicales ainsi que de nombreux groupes de femmes réclament une loi pour que cesse la discrimination systémique qui désavantage les femmes.

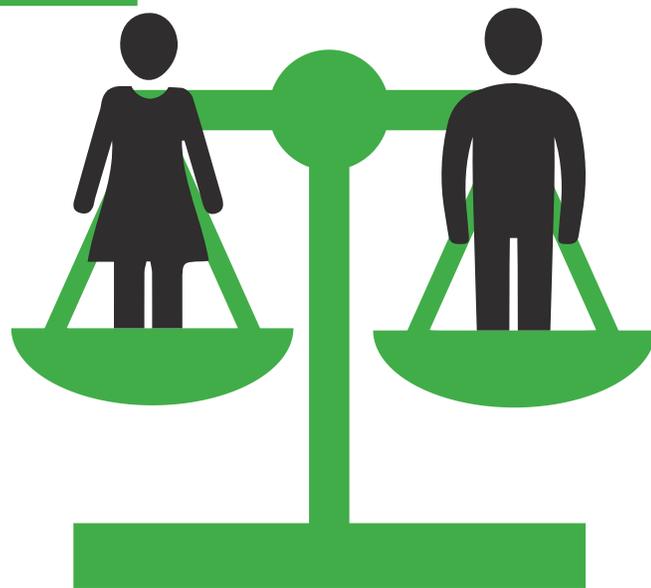
En mai 1995, à l'initiative de la Fédération des femmes du Québec, des centaines de femmes quitteront Montréal, Longueuil et Rivière-du-Loup et marcheront ensemble vers Québec: c'est la marche Du pain et des roses. Entre autres revendications, il y a celle d'une loi sur l'équité salariale, laquelle sera adoptée en 1996.

Jusqu'en 2009, les employeurs avaient l'obligation de maintenir l'équité salariale en continu et de veiller à ce que des ajustements soient fait régulièrement. Or, il n'y avait pas de marche à suivre claire et, pour y remédier, en 2009, le gouvernement décide d'instaurer le maintien périodique, c'est-à-dire une fois tous les cinq ans. Cependant, le processus fait fi de toute forme de

réroaction sur le salaire à la date du changement.

Plusieurs syndicats considèrent ces modifications à la loi inconstitutionnelles et portent la cause devant les tribunaux. Il faudra attendre dix ans, mais la Cour suprême du Canada leur donne finalement raison et oblige notamment le législateur québécois à s'assurer que les ajustements salariaux soient rétroactifs à la date du changement, en fonction de la périodicité de cinq ans.

En avril 2019, le gouvernement modifie donc la loi pour se conformer au jugement de la Cour suprême. Mais, ô ironie quand tu nous tiens! Ces modifications imposent de nouveaux reculs pour les personnes œuvrant dans un emploi à prédominance féminine. Les problèmes ne sont pas réglés et, une fois de plus, les travailleuses ne pourront recevoir les véritables ajustements salariaux qui leur reviennent. Sans compter, que certaines ne peuvent plus être représentées par leurs associations



Crédit : canva.com

accréditées. La CSQ intentera donc un nouveau recours judiciaire.

C'est facile de voter des principes, c'est facile de le faire à l'unanimité. Mais agir concrètement dans le respect des femmes et de leur travail semble beaucoup plus difficile. De gouvernement en gouvernement, on fait semblant de croire en l'équité sans y mettre l'argent...

L'équité salariale une fois pour toutes! Signez la pétition à [equite.lacsq.org/](http://equite.lacsq.org/)

Mireille Proulx  
Coordonnatrice

